

INTRODUCTION

La densité urbaine est présentée dans le champ scientifique comme une solution à de nombreux défis de nos sociétés, depuis la poursuite d'objectifs de développement durable, la limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels, la sobriété énergétique, le rapprochement des habitants avec les services publics et marchands. Pour autant, l'idée de vivre dans un espace densément bâti semble rebuter une partie significative de la population qui souhaiterait plutôt vivre dans une maison individuelle, avoir accès à un jardin privé, ne pas être en cœur d'agglomération, et ne pas habiter à côté d'immeubles collectifs. De plus, la densité pâtit d'une représentation négative, souvent associée aux grands ensembles, aux immeubles de grande hauteur, ou à la proximité avec des équipements et des infrastructures générant de nombreuses aménités négatives.

Le but de cet ouvrage n'est pas de dire si la densité est bonne ou non. Il n'est pas non plus question de produire un texte scientifique ou technique sur les enjeux de la densité, sur le débat autour de l'utilisation d'un terme connexe comme l'intensité ou la compacité, de pointer un territoire ou des comportements «bons élèves» ou «mauvais élèves».

Donner la parole aux habitants

La densité est appréhendée de manière subjective et perçue en fonction du vécu de chacun. Aussi, l'objectif de cet ouvrage est de mettre en valeur la relation que les habitants des métropoles peuvent entretenir avec la densité, sa conception et sa réalisation, à travers les réflexions menées par quatre Conseils de développement différents

(Métropole Aix-Marseille-Provence, Grand Annecy Agglomération, Métropole du Grand Lyon et Métropole du Grand Paris),

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative (obligatoires pour toute intercommunalité à fiscalité propre de plus de 50000 habitants) et sont donc bien placés pour apporter un point de vue collectif sur l'enjeu de la densité.

Les quatre CoDev qui ont collaboré à cet ouvrage ont comme point commun d'avoir réfléchi à la densité, chacun sur son territoire et chacun avec sa méthodologie. Ils se sont coordonnés *a posteriori* pour partager leurs conclusions et comparer leurs propositions, notamment sous l'égide de la Coordination nationale des conseils de développement (lors des rencontres nationales de Codev à Nancy en novembre 2023).

Il s'agit ici de donner la parole aux habitants ou acteurs socio-économiques qui se sont emparés de ce sujet complexe pendant plusieurs mois voire plusieurs années, pendant et après la pandémie de Covid-19, au moment où la société questionne notre rapport à la nature, aux ressources, à notre capacité à lutter contre les bouleversements climatiques et à s'y adapter

Vous trouverez dans ce livre quatre points de vue qui recourent chacun une diversité d'approches de la densité, de la densification et de leurs enjeux tout en convergeant à de nombreux égards. Deux grands témoins viennent appuyer leur démarche et contribuent à cet ouvrage : François Leclercq, architecte, et Valérie Flicoteaux, vice-présidente de l'Ordre national des architectes. Et un sondage original sur la perception de la densité par les habitants est également restitué, pour enrichir la compréhension de la question de la perception et des attentes des habitants : 6 400 personnes ont répondu à ce sondage initié par le CoDev d'Aix-Marseille-Provence et accompagné par la Coordination nationale des conseils de développement. Le CoDev de Lyon Métropole a choisi d'aller à la rencontre des habitants et des différents acteurs publics et privés impliqués dans les territoires afin de recueillir la parole citoyenne dans trois quartiers spécifiques et contrastés aux plans urbain, social et historique avec pour objectif d'aboutir à une analyse transversale des leviers de compensation de la densification.

Densifier, oui : mais pas n'importe comment !

Les messages envoyés par les CoDev engagés dans cette réflexion sont finalement clairs : la densification peut répondre à des problèmes importants auxquels nous faisons face, mais la densification ne peut pas se faire au détriment de la qualité de vie et de son amélioration. Ainsi, comme ils l'expriment, la densification peut permettre de :

- faire face aux enjeux climatiques et limiter la consommation d'espace ;
- faire face aux enjeux économiques (renchérissement des mobilités carbonées, coût de l'expansion urbaine, réorganisation du commerce).

Mais, pour que la densification soit réussie, il faut :

- combattre l'image très négative de la densité, notamment lorsqu'elle est associée aux grands ensembles ;
- dépasser la profonde envie de posséder une maison individuelle avec un environnement vert en travaillant sur la qualité architecturale et paysagère des projets urbains et immobiliers ;
- retravailler la qualité des constructions collectives contemporaines ;
- traiter les espaces publics et notamment les espaces verts pour les rendre plus accessibles, de qualité et bien repartis sur le territoire ;
- améliorer l'offre en services publics et en services marchands ;
- intégrer bien en amont des projets urbains et immobiliers l'avis des habitants.

À l'heure où se relance le débat sur la pertinence ou non du «zéro artificialisation nette» promu par la loi Climat Air Énergie, les Codev livrent ainsi un témoignage déterminant : les habitants et les forces vives locales n'hésitent pas face au besoin à réduire la consommation d'espaces naturels ou agricoles et soutiennent de ce fait la nécessité de densifier. Ils éclairent les élus sur les conditions de réussite de la densification... il ne reste qu'à les écouter !

Alexandre Faure, Vincent Fouchier

PRÉSENTATION DU CODEV

DU GRAND ANNECY

Le territoire

Le 1^{er} janvier 2017, le Grand Annecy est né de la fusion de la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A), des communautés de communes Rive Gauche du Lac d'Annecy, Pays d'Alby, Pays de Fillière et Tournette.

Situé en Haute-Savoie dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, le territoire se compose de 215 286 habitants, 34 communes sur un périmètre de 539 km². Il s'étage de 400 mètres d'altitude au bord du lac d'Annecy à plus de 2 400 mètres au sommet de la Tournette, le point culminant du territoire. Plus de 10 000 entreprises couvrent divers secteurs économiques. Son dynamisme, accolé à la proximité de Genève, en fait un territoire attractif. Il accueille en moyenne 2 000 habitants supplémentaires chaque année. Ces chiffres montrent l'importance et la diversité du territoire du Grand Annecy, à la fois en matière de population et de caractéristiques économiques et géographiques.

L'agglomération exerce 5 missions principales :

- le développement économique, le tourisme et l'enseignement supérieur: accompagnement des entrepreneurs, zones et parcs d'activités, implantation d'entreprises, développement et promotion touristique, enseignement supérieur, soutien et aide aux filières d'excellence;
- l'aménagement du territoire: urbanisme, foncier, agriculture, aménagement opérationnel, habitat;

- la mobilité: transports collectifs, transports scolaires, pistes et voies cyclables, parking relais et de proximité, grandes infrastructures;
- l'environnement: eau potable, eaux pluviales, valorisation des déchets, air, climat, énergie, biodiversité, espaces naturels et forêt;
- les personnes âgées: bien vieillir à domicile, services spécialisés Alzheimer, établissements pour personnes âgées autonomes et/ou dépendantes.

Le mode de fonctionnement du conseil de développement

Le conseil de développement du Grand Annecy nommé «Espace Citoyen» est une instance participative qui a un rôle consultatif dans l'élaboration des politiques publiques locales. Composé de représentants de la société civile, il regroupe des acteurs issus de divers horizons: associations, entreprises, syndicats, institutions éducatives et culturelles, et pour les trois quarts, de citoyens intéressés par la chose publique.

Il a pour mission principale de réfléchir et de proposer les orientations qui lui paraissent stratégiques pour le Grand Annecy en prenant appui sur son expertise d'usage. Il s'assure pour cela d'une concertation élargie et adaptée à chacune de ses missions afin de porter des controverses argumentées. Il peut être saisi par le président de la communauté d'agglomération sur des sujets spécifiques ou initier des réflexions de son propre chef.

Le conseil est composé de 130 membres dont un bureau composé de 9 membres. L'assemblée plénière se réunit 2 fois par an.

Ses membres, bénévoles et volontaires, travaillent sur différentes thématiques: pacte pour le climat, plan alimentaire territorial, plan local d'urbanisme intercommunal, plan de mobilité, mise en œuvre d'une zone à faible émission et équité sociale, vieillissement et autonomie, préservation de la ressource en eau, place des jeunes sur le territoire, orientations budgétaires et plan d'investissement.

PRÉSENTATION DU CODEV DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Dispositif de démocratie participative depuis 22 ans, le conseil de développement (CoDev) prend un nouveau tournant en 2021. Le CoDev (2020-2026) de la Métropole de Lyon, agit sans présidence.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROPOLE DE LYON, UNE EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE EXIGEANTE.

Au travers du Conseil de développement, la volonté de la Métropole de Lyon a été de

- 1 **renforcer** le dialogue entre la société civile, les habitants et les élus métropolitains
- 2 **améliorer** la participation de la diversité des territoires métropolitains
- 3 **bénéficier** de l'expérience de terrain des acteurs, faire remonter leurs diagnostics et leurs propositions de solutions.



Figure 0.4

Le CoDev bénéficie d'une totale liberté de parole et d'organisation. Le soutien de la Métropole de Lyon procure à l'ensemble des 90 membres du comité d'organisation la garantie d'être écouté attentivement par les élus et de bénéficier de moyens (des lieux, des médiateurs, des ressources, une communication, etc.) pour développer un dialogue public ambitieux.



Figure 0.5

Les quatre missions du CoDev

Le CoDev donne la possibilité aux citoyens de s'exprimer en dehors des périodes d'élections, d'interpeller directement les élus et de participer activement à la construction collective de l'avenir du territoire.

Les quatre missions du CoDev peuvent être présentées comme suit :

- **Rôle d'observateur :** recueillir les préoccupations citoyennes :
 - Écouter attentivement les citoyens et les membres de la société civile « organisée » afin de cerner leurs préoccupations au cours des assemblées citoyennes, des débats, ateliers, enquêtes ;
 - Transmettre les informations recueillies aux élus métropolitains.
- **Rôle de médiateur :** organiser un débat public de qualité entre les citoyens : ouvrir le débat à tous les habitants qui souhaitent participer de manière constructive à l'avenir de la Métropole, dans le respect de la diversité des points de vue de chacun sur des thématiques variées : sujets de société, préoccupations citoyennes locales, attentes et inquiétudes liées aux politiques métropolitaines.
- **Rôle d'innovateur :** expérimenter de nouvelles formes de démocratie : imaginer de nouvelles formes de dialogue afin de donner à celles et ceux qui s'expriment peu, le pouvoir de participer au débat démocratique.
- **Rôle de porte-voix :** interpeller les élus et peser sur l'action publique :
 - le CoDev est un outil précieux pour les élus et les services métropolitains pour comprendre les préoccupations citoyennes, obtenir des diagnostics et des propositions qui viennent enrichir les politiques menées sur le territoire
 - Ses membres peuvent être invité à effectuer le suivi et/ou l'évaluation de certains des travaux ou projets mis en œuvre par la Métropole (exemple : ZFE, Livre blanc de l'habitat).

Le CoDev est un outil de dialogue permanent entre les élus de la métropole, la société civile et les habitants. D'une part, les élus métropolitains peuvent être conviés aux assemblées citoyennes ouvertes aux habitants, d'autre part, les membres du CoDev peuvent participer à des commissions thématiques de la métropole en présence des élus. Le président de la métropole peut également être sollicité une fois par an pour inscrire à l'ordre du jour du conseil métropolitain une question orale ou une proposition de débat en séance plénière du conseil.

Le CoDev en chiffres

- 4 groupes de travail regroupant des membres du comité d'organisation:
 - Le groupe «Densité-Habitat» a mis l'accent sur le recueil de la parole citoyenne, afin de percevoir quelles étaient, selon les habitants vivant dans les quartiers denses, les conditions d'acceptabilité de la densité;
 - Le groupe «Espaces Public» a surtout mené ses actions à travers l'exploration des espaces publics «à la recherche de signaux faibles» par le biais de dispositifs novateurs;
 - Le groupe «Mobilité/ZFE» a activement participé aux débats publics et interpellé la métropole sur plusieurs thématiques;
 - Le groupe de préfiguration constitué sous une forme plus exploratoire et moins structurée s'est axé sur les enjeux du développement économique.
- 7 assemblées citoyennes ont rassemblé près de 950 participants.
- Plus de 150 rencontres de septembre 2021 à novembre 2023 avec les habitants, les services, les élus, des experts...
- Participation à des nombreuses concertations ou événements organisés par la métropole de Lyon, par le Sytral ou par des communes avec un double objectif: écouter les habitants, les responsables de projets, des partenaires et interpeler les élus commanditaires de ces différentes concertations.
- Interventions dans différents congrès et colloques.



Marc Reverchon

Trois questions à Marc Reverchon, deuxième vice-président du Conseil de développement d’Aix-Marseille-Provence, corapporteur de l’avis «Comment densifier nos villes pour les rendre plus agréables à vivre?»

Directeur général adjoint puis Président directeur général de 2014 à 2023 de la compagnie maritime La Méditerranéenne. Membre élu de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Marseille-Provence de 2005 à 2016.



Comment le CoDev d’Aix-Marseille Provence s’est-il intéressé au sujet de la densification urbaine?

En début de mandat en avril 2022, nous avons consacré une séance plénière à définir nos priorités de travail. Plus de 150 d’entre nous, présents ce soir-là, ont plébiscité l’aménagement du territoire comme un des thèmes à traiter en priorité. Le CoDev s’est auto-saisi du sujet de la densification comme moyen d’amélioration de la qualité de vie, soutenu par les élus et les services concernés de la métropole.

De plus, le cadre législatif était propice à engager une telle réflexion?

La publication de la loi climat et résilience d’août 2021 qui fixe notamment des objectifs de zéro artificialisation nette et de sobriété énergétique, nous a permis de donner une assise plus importante à nos propositions. Nous nous efforçons de formuler des préconisations qui peuvent être reprises par les élus de la métropole et les services techniques dans les différents documents de planification et de programmation que la métropole a la charge d’élaborer et notamment le schéma de cohérence territoriale qui a un caractère prescriptif.

Le travail du CoDev ne s'arrête pas à la production de ces avis?

Nous avons l'écoute de la présidente de la métropole et des élus qui participent à nos réunions, à nos plénières. Plusieurs de nos contributions et avis dont celui sur la densification, ont été présentés et votés par les élus de la métropole. D'autre part, nos membres, au premier rang desquels les rapporteurs des avis, participent à des événements et contribuent à valoriser les propositions du CoDev Aix-Marseille-Provence. Certains membres sont des chercheurs, des enseignants, des professionnels en prise directe avec les préoccupations de terrain des habitants. Cela nous permet d'activer un écosystème de réflexion et des leviers d'action à court terme.





Brigitte Bertoncello

Trois questions à Brigitte Bertoncello, vice-présidente du Conseil de développement Aix-Marseille-Provence déléguée à l'Aménagement, co-rapporteur de l'avis «Comment densifier nos villes pour les rendre plus agréables à vivre?»

Géographe-urbaniste de profession et professeur émérite des universités au sein d'Aix-Marseille Université. Rattachée au Laboratoire Population Environnement Développement (IRD/AMU).



Quelles sont les caractéristiques du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence?

C'est la plus étendue de France: six fois celle de Lyon et quatre fois celle du Grand Paris. Son organisation territoriale est aussi unique, caractérisée par un polycentrisme singulier et un étalement urbain très marqué. Son occupation du sol est atypique avec un quart «seulement» urbanisé. Une moitié d'espaces naturels, le reste en espaces agricoles sont sous forte pression, alors qu'ils sont indispensables pour assurer la souveraineté alimentaire et réduire les effets du changement climatique à l'œuvre.

Comment le sujet de la densification est perçu par le CoDev Aix-Marseille-Provence?

Les membres du CoDev sont convaincus qu'il convient de freiner l'étalement urbain et de densifier les territoires déjà habités dans un souci de mieux vivre ensemble. Densifier est ainsi devenu incontournable, mais comment rendre sa concrétisation attractive? Deux points forts ont émergé des ateliers du CoDev: le fait que la densité ne soit pas toujours synonyme de construction et l'idée que la qualité doit accompagner la densification tout en reconsidérant le «dépà-là».

Comment la densification peut améliorer la qualité de vie?

La densification doit améliorer les services offerts et articuler logement, emploi, mobilités. Elle prend en compte les espaces publics, la diversité, la convivialité, la mixité sociale, les nuisances sonores, les espaces verts et naturels, etc. Elle fait rimer intensification, inclusion, proximité, mutualisation, végétalisation... La densification est à envisager à partir d'une réflexion globale sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'une concertation approfondie avec les habitants pour éviter la standardisation des espaces car chaque situation appelle une réponse spécifique.



Au regard de ce qui précède, la réponse du groupe à la question posée «Quelles sont les conditions d'une densité acceptable?» ne peut être que nuancée, partielle et subjective. Cependant nous avons abouti à la conviction qu'au défi de la densité, notion de type quantitatif, on ne pourra répondre que par la qualité, celle du vivre-ensemble, qui nous attache à un territoire et nous rend acceptable de le voir changer.

2.2 Méthode

2.2.1 Comment une question «repoussoir» au premier abord, nous a conduits à imaginer les fondements d'une agglomération intense et désirable ?

Cet avis de l'Espace citoyen s'inscrit dans le cadre du PADD de l'EPCI du Grand Annecy. Il tente de traiter la question de «quelle est la densité acceptable pour ceux qui vivent, travaillent ou visitent notre territoire»? Ceci nous a amenés à des réflexions d'ordre géographique, démographique, sociologique, économique et anthropologique.

De cette étude, éclairée par des intervenants, des lectures inspirantes et un questionnaire adressé aux 150 membres du Conseil de développement, il ressort des inquiétudes, des résistances au changement, pour les natifs du territoire, mais un attrait certain pour d'autres. Le bien-vivre ensemble sur notre territoire est lié aux attentes des cinq générations qui coexistent et y résident.

Cette étude met en résonance «densité acceptable obligatoire» et «densité désirable» à l'aide d'éclairages quantitatifs et qualitatifs. Elle met en lumière cinq grands défis à affronter et les points de vigilance et de transitions indispensables à considérer pour une harmonisation de la croissance et de la qualité de vie sur le Grand Annecy.

L'Espace citoyen du Grand Annecy a adopté une approche approfondie pour aborder cette question. Le processus a débuté par des échanges avec les élus et les services pour définir clairement la notion de densité. Une enquête a été menée auprès de ses membres pour saisir leur perception de la densité dans différents quartiers. En s'inspirant d'autres modèles, l'Espace citoyen a cherché à adopter

les meilleures pratiques. Des visites de terrain avec un expert ont été organisées pour déconstruire les clichés, en prenant exemple sur le centre historique d'Annecy qui, malgré sa densité, demeure accueillant.

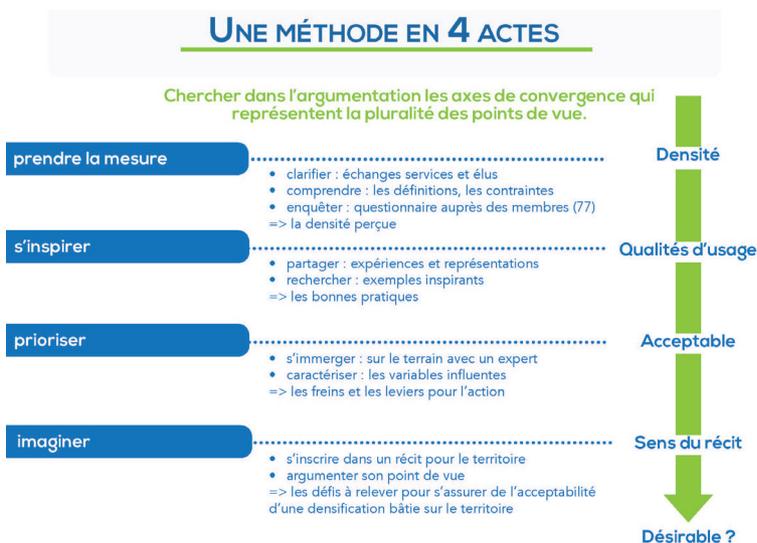


Figure 2.4 – Une méthode pragmatique: sur la base d'un questionnaire auprès des membres, d'analyse d'exemples inspirants ailleurs dans le monde, de rencontres d'experts et visites de terrain.

2.2.2 L'Espace citoyen du Grand Annecy a reconsidéré la question de la densité, la percevant non plus comme une source d'inquiétude, mais comme un élément du bien vivre ensemble

À la lumière de nos lectures, il ressort que la taille des villes n'est pas ce qui importe. Ce qui influe sur l'acceptabilité, c'est la valeur.

« Toute ville, même petite, réclame pour animer son esprit, 3 qualités : urbanité, diversité et altérité. » (Thierry Paquot)

Il en ressort que la question posée n'est pas seulement celle de la quantité, mais surtout de la qualité. Ce qui paraît important de considérer alors serait plutôt :

débats. Chaque habitant a une perception différente de la densité et de la densification étroitement liée à son expérience.

L'imposante littérature et les recherches conduites par de nombreux chercheurs et experts montrent que cette thématique est complexe et fait l'objet de multiples controverses.

3.2.3 Contexte

«Le contexte actuel de crise affecte tous les pans du logement: de la qualité de vie dans son logement à l'obtention d'un logement en passant par un accès à la propriété» Renaud Payre, VP au logement
Comme toutes les grandes métropoles de France, la métropole de Lyon se trouve confrontée à une croissance démographique rapide (15000 nouveaux arrivants/an) et à une offre de logements insuffisante et qui ne faiblit pas notamment en matière de logements sociaux (1 attribution pour 10 demandes).

3.2.3.1 Face à la crise du logement la densification urbaine est-elle une solution ?

La prise de conscience des problèmes générés par l'étalement urbain mais aussi le coût du foncier ont amené l'idée de densification urbaine au centre des débats sur la ville et sur ses formes urbaines. Elle s'avère d'autant plus d'actualité aujourd'hui qu'il faut répondre aux enjeux contemporains tels que l'expansion urbaine, la crise du logement, le changement climatique et le grand défi posé aux territoires par la loi «Climat et résilience» avec son objectif ambitieux de «zéro artificialisation nette» des sols.

Néanmoins, la première Assemblée citoyenne a fait émerger des réserves – voire des oppositions – d'une partie des métropolitaines et métropolitains vis-à-vis de la densité urbaine, telle qu'elle existe à ce jour, et qui apparaît comme un repoussoir de la densification.

Se pose alors la question: faut-il densifier et comment densifier pour lutter contre l'artificialisation des sols, tout en répondant au besoin de plus d'équipements, de transports, de commerces, de nature?

3.2.3.2 Comment rendre plus acceptable la densification de l'habitat ?

Il s'agit d'un défi pour les grandes métropoles. Si la densification est un concept large et aux significations multiples, le groupe de travail a décidé de le travailler sous l'angle de la densification de l'habitat. De ce point de vue, densifier, c'est démolir et reconstruire, rénover, requalifier, surélever, construire sur des terrains vierges de toute habitation, pour créer plus de logements et accueillir plus d'habitants. Toutefois, le groupe se détache de cet aspect quantitatif pour centrer son analyse sur la densification telle qu'elle est «vécue» par les habitants.

Il intègre dans la réflexion le fait que la densification impose de trouver un équilibre entre les différentes fonctions du territoire et de répondre à des besoins sociaux (équipements, services publics, etc.), économiques (commerces, industries, etc.), et écologiques (espaces verts, organisation des transports, etc.).

3.2.4 Méthode d'investigation

Face à un important nombre d'études mettant en évidence la complexité de la thématique des concepts densité/densification, le CoDev a souhaité prendre du recul sur cette controverse récurrente en allant chercher la parole citoyenne directement sur les territoires.

3.2.4.1 Objectifs de l'étude

Ils sont essentiellement de deux ordres; il s'agit ainsi de:

- comprendre comment sont réellement vécus la densification et ses impacts environnementaux et sociaux par les habitants des quartiers déjà «denses»;
- identifier les attentes des habitants afin de dégager les critères d'acceptabilité de la densification urbaine.

3.2.4.2 Territoires retenus

- **La Duchère**, (11000 habitants): la densité inversée. Il s'agit d'un quartier «politique de la ville», qui connaît une rénovation urbaine ambitieuse depuis 2003. Le quartier passe alors de 80% à 56% de

logements sociaux. Cette transformation en profondeur s'accompagne de la démolition de «grandes barres» remplacées par des petits îlots bâtis végétalisés. La qualité de vie des habitants est améliorée: désenclavement du quartier (modes doux, transports collectifs, etc.), nouvelle centralité et renforcement des services publics. Il faut noter une forte volonté de placer l'habitant au cœur des préoccupations en matière d'aménagements urbains.



Figure 3.2 – La Duchère: des aménagements au service de tous, favorisant la convivialité

© Métropole de Lyon – Thierry Fournier

– La ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, (20000 habitants): la densité en mouvement. Ce quartier en «politique de la ville», compte 7300 logements dont 85% de logements sociaux. Il bénéficie actuellement d'un projet de rénovation urbaine assorti du dispositif ANRU «quartier fertile» qui permet de poursuivre la végétalisation du quartier et de créer un véritable centre-ville. Un projet de ZAC à proximité doit être le support d'un développement urbain important en logements et entreprises. Cette évolution n'est pas sans générer des inquiétudes parmi les habitants qui craignent un phénomène de saturation du secteur.

LA DENSITÉ SELON LE CODEV

DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Les membres du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris ont souhaité en 2022 émettre un avis et des recommandations sur le thème de la densité acceptable et désirable. Entamé en septembre 2022, le groupe de travail a remis au bureau du CoDev un premier rapport en mars 2023, validé en avril suivant par l'assemblée plénière. L'importance des questions abordées et l'entrain avec lequel les membres se sont investis ont amené le Conseil de développement à renouveler le groupe de travail, pour une «saison 2», aboutissant à un rapport remis en 2024 et à l'organisation d'une conférence internationale visant à discuter les propositions du CoDev au prisme des politiques métropolitaines (cf: encart ci-après). Ce chapitre propose de revenir sur les origines de ce groupe, d'expliquer l'évolution de l'avis de ses membres et, enfin, les préconisations et recommandations transmises au conseil métropolitain en octobre 2023 pour le premier rapport, en fin d'année 2024 pour le second.



Figure 4.1 – Carte de la MGP

4.1 Pour une densité acceptable et désirable

Le Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris s’est autosaisi en 2022 de la question de la densité, en cherchant à qualifier et à caractériser une densité qui pourrait être à la fois «désirable et acceptable».

Le débat sur la densité urbaine n’est pas nouveau. Il est lié historiquement à l’émergence des villes, et plus récemment à la transformation,

avec l'industrialisation, de l'économie urbaine. La densité est aussi bien perçue comme un vecteur d'intensification des relations interpersonnelles et économiques favorisant la création de richesse et les échanges culturels, que comme un facteur de nuisances induites par les circulations, la quête d'efficacité foncière et de rentabilité, et la promiscuité des individus et des activités. Depuis les années 1980, avec la prise de conscience du rôle de l'activité humaine sur le réchauffement climatique et l'établissement des objectifs de développement durable, le débat sur la densité a été investi par des chercheurs et des producteurs de la ville pour comprendre dans quelle mesure elle pouvait participer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la limitation de l'artificialisation des sols.

Pour autant, la densité ne fait pas consensus. La propension des Français à vouloir habiter dans une maison individuelle, le rejet parfois marqué du phénomène de métropolisation souvent associé à celui de mondialisation, l'image très négative des grands ensembles symbolisant, à tort, la très forte densité, et très récemment la pandémie de Covid-19 et ses conséquences sur la qualité de vie des citoyens, sont autant de manifestations de la faible attractivité de la densité. Les membres du groupe de travail soulignent aussi que les tentatives de changer la terminologie, avec notamment l'utilisation de la notion « d'intensité » peuvent avoir comme conséquence d'accentuer le décalage entre une population plutôt hostile à la densité et les décideurs publics soupçonnés de vouloir contourner le débat.



FOCUS

Les Premières Rencontres de la Métropole du Grand Paris organisées avec le conseil de développement

« Les métropoles face aux défis de la densité : quelles solutions concrètes pour une densité durable et désirable ? », 8 février 2024, à la Maison de la Chimie à Paris.

25 intervenants et 250 personnes participantes.

Ces premières rencontres ont été organisées sous la forme d'une conférence internationale avec la participation active du conseil de développement pour la programmation de l'événement. Réunissant des élus franciliens et internationaux dont le bourgmestre de Bruxelles, des habitants,